



Motion ACTION

adoptée par le 7^e congrès du SNASUB-FSU

Loctudy, 25 mai 2012

Le 7^e congrès du SNASUB-FSU a lieu dans un contexte particulier, à la fois porteur d'espoir et lourd de dangers. En effet, les crises financières, économiques, sociales et écologiques... combinées aux politiques d'austérité imposées partout en Europe n'en finissent pas de dégrader les conditions d'existence de millions de travailleurs/euses, de jeunes, de retraité-e-s et de bien des peuples en Europe et dans le monde.

En France, après des années de reculs et après cinq années d'une politique violemment dévastatrice pour le service public d'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture, après cinq années de destructions massives d'emplois publics et de restructurations tous azimuts pour les rendre possibles, nous souhaitons que les revendications des personnels soient enfin entendues.

Car, nous avons réussi à mettre le gouvernement Sarkozy-Fillon hors d'état de nuire ! Enfin, nous pouvons reprendre l'offensive pour la satisfaction des revendications des personnels. Pour cela, nous allons demander au gouvernement et à ses nouveaux ministres des engagements précis qui doivent indiquer clairement une rupture avec la gestion passée.

Dans tous nos secteurs,

Nous revendiquons le retour de la retraite à 60 ans pour tous, à taux plein et sans décote, après 37,5 annuités, et le retour des avantages familiaux pour les femmes salariées du public et du privé.

Nous exigeons l'arrêt de la RGPP, l'abrogation de la loi « mobilité », de la LRU, de la Loi « Recherche », la suppression des IDEX, l'abrogation du jour de carence en cas de maladie, l'abrogation des textes réglementaires qui instituent l'évaluation pour les personnels de notre champ de syndicalisation, et plus largement toutes les dispositions qui promeuvent l'individualisation et mettent les personnels en concurrence entre eux. A contrario, toutes les dispositions statutaires favorables aux personnels doivent être appliquées.

pour nos revendications...

Nous réclamons le rétablissement des postes supprimés depuis de nombreuses années, à commencer par le rétablissement des postes supprimés au budget 2012. Il faut satisfaire les besoins en emplois dans nos filières et métiers pour permettre l'arrêt de la RGPP et le bon fonctionnement des services et établissements.



Nous exigeons la fin du gel des salaires dans la fonction publique et la revalorisation de nos carrières. Ras-le-bol des bas salaires, ras-le-bol de la «smicardisation» de nos rémunérations et des grilles dans lesquelles les perspectives d'avancement (d'échelon et de grade) ou de promotion sont réduites à peau de chagrin. Nous demandons l'ouverture de négociations salariales immédiates (pour le SMIC à 1 700 euros nets), intégrant des discussions relatives à la reconstruction des grilles en catégories C, B et A et à la requalification des emplois vers les catégories B et A.

Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques

Pendant ces dernières années, on nous a expliqué que nos revendications étaient illégitimes car trop coûteuses pour les dépenses publiques. Les gouvernements successifs nous ont également expliqué que les suppressions d'emplois et la casse des services publics étaient la seule voie pour sauver les finances publiques du pays. La dette publique des Etats de la zone Euro a été livrée aux spéculateurs. Et cela n'a en rien entravé les décisions des gouvernants de continuer à distribuer exonérations, cadeaux et autres bouclier fiscaux aux plus riches des contribuables. Cela n'a pas non plus empêché les entreprises de distribuer en 2011 près de 40 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires, au détriment des salaires, des investissements productifs et des comptes des systèmes sociaux.

**Ce n'est pas aux salarié-e-s
de payer la crise du libéralisme !**

L'offensive syndicale...

C'est cette politique qui a été rejetée par les électeurs/trices lors du récent scrutin présidentiel. C'est cette politique qui doit être également repoussée lors du prochain scrutin devant composer l'assemblée nationale. La tendance doit enfin être inversée et les revendications des personnels satisfaites.



Nous réclamons cette revalorisation globale sous la forme d'une augmentation du salaire indiciaire et non pas sous la forme de l'augmentation de l'indemnitaire (la PFR à géométrie variable par exemple). Il faut en finir avec le salaire au mérite et l'individualisation croissante de nos rémunérations. Il faut en finir avec la PFR et l'indemnitaire de mise en concurrence des personnels, comme avec toutes les primes ne servant qu'à compléter le salaire (PPRS, IAT, IFTS...), en les revalorisant et en les intégrant au traitement indiciaire !

Nous exigeons l'ouverture d'un véritable plan de titularisation pour les agents non titulaires par une loi remplaçant la Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (Loi Sauvadet). Celle-ci envisage certes des titularisations mais de manière très insuffisante. De plus, rien ne sera sans doute organisé pour cette année. Cela n'est pas acceptable ! Dès maintenant, toutes les mesures possibles visant à faire reculer la précarité qui peuvent être prises doivent l'être sans délai, à commencer par garantir le réemploi de tou-te-s les contractuel-le-s. De même, nous voulons que nos collègues accèdent aux dispositifs indemnitaires.

Nous défendons avec détermination le développement et le renforcement des services publics. Face à la crise, ceux-ci doivent garantir l'accès égal aux droits élémentaires de tou-te-s, sur l'ensemble du territoire. Le SNASUB-FSU rappelle son opposition à la décentralisation des missions régaliennes et éducatives de l'Etat. Il interviendra dans le débat pour défendre ses points de vue.

c'est maintenant !

Le 7^e congrès du SNASUB-FSU prend acte de cette nouvelle situation avec intérêt. Il demande solennellement aux ministres de nos secteurs de nous recevoir pour discuter des revendications. Nous serons très attentifs/ves aux réponses apportées !

Compte-tenu de l'urgence sociale traduite par nos demandes, nous n'hésiterons pas à construire les mobilisations nécessaires à leur prise en compte en cas de fins de non-recevoir(s) ministérielle(s).